

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 4

Rubrik: News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEWS - NEWS - NEWS - NEWS - NEWS - NEWS**Allemagne: le budget de la défense**

900 millions, 1,1 milliard ou 1,3 milliard d'euros? On ne sait pas encore quel sera le montant du bonus accordé au ministère allemand de la Défense pour 2008, mais il y en aura un. Grâce à la vigoureuse reprise économique du pays, l'augmentation des recettes fiscales du gouvernement fédéral est plus forte que prévue. Pour 2007-2008, 68 milliards supplémentaires devraient rentrer dans les caisses de l'Etat. Dans ces conditions, la préparation du budget 2008 de la Défense, qui doit être discuté au Conseil des ministres du 27 juin 2007, aurait pu avoir lieu dans une atmosphère plus détendue que d'habitude. Cela n'a pas été le cas.

Le Bundeswehr-Plan 2008, document sur lequel se fonde le budget prévisionnel, a été récemment présenté par Wolfgang Schneiderhan, inspecteur général des armées. Une fois déduit les frais de fonctionnement et les annualités des contrats d'armement en cours, le premier soldat d'Allemagne relève un déficit de financement de 2,6 milliards d'euros sur la période 2008-2012.

Si l'on compare certaines prévisions du plan 2007 à celles du plan 2008, on saisit rapidement la tendance. Alors que le coût d'entretien des matériels, prévu sur la période 2008-2011, passe de 8 milliards d'euros (plan 2007) à 9 milliards (plan 2008), le volume budgétaire consacré aux investissements d'armements passe de 21,38 milliards à 18,69 milliards d'euros. Sans détailler sa demande, le ministre Hans-Josef Jung a demandé un supplément budgétaire de 927 millions d'euros pour 2008 à son collègue des Finances. Il est activement soutenu par Volker Kauder, président du groupe parlementaire conservateur, qui, au vu de l'état dramatique des casernes allemandes, demande une rallonge de 1,3 milliard d'euros. L'Union des soldats allemands (Bundeswehrverband) demande, elle, une rallonge de 1,1 milliard.

Quel que soit son montant, cette rallonge inattendue ne suffira pas pour faire face aux nouvelles missions de la Bundeswehr, au renouvellement des armements, aux dépenses de recherches, aux besoins de rénovations des casernements et aux revendications salariales des soldats, qui se serrent la ceinture depuis plusieurs années. La perspective d'un budget de la Défense, qui passera peut-être de 28,4 milliards d'euros (2007) à 29,4 milliards (2008) au lieu des 29 milliards prévus, est donc une bonne nouvelle qui ne satisfait personne.

A terme, la situation de la Bundeswehr replace les politiques allemands face à un choix souvent repoussé: optimiser les structures et le fonctionnement de l'armée en réduisant sérieusement la voilure ou augmenter durablement le budget de la Défense. Deux voies politiquement risquées.

(TTU Europe, 23 mai 2007)

NEWS - NEWS - NEWS - NEWS - NEWS - NEWS**Nouveau Chef de l'Armée suisse**

Vendredi 8 juin 2007, le Conseil fédéral a nommé le brigadier Roland Nef, commandant de la formation d'application des blindés et de l'artillerie, au poste de chef de l'armée. Il succédera le 1er janvier 2008 à Christophe Keckeis, avec promotion au grade de commandant de corps. Le Conseil fédéral a pris connaissance de la démission du commandant de corps Christophe Keckeis pour la fin de cette année et l'a remercié pour le travail accompli. M. Keckeis avait été nommé chef de l'Etat-major général le 1er janvier 2003, puis premier chef de l'armée le 1er janvier 2004. Au cours de ces cinq ans, il a commandé l'armée avec beaucoup d'engagement, concrétisant ainsi l'armée XXI, écrit le Conseil fédéral dans son hommage. C'est le brigadier Roland Nef, d'Urnäsch (AR), qui a été nommé nouveau chef de l'armée à partir du 1er janvier 2008, avec promotion au grade de commandant de corps. M. Nef a achevé ses études à l'Université de Zurich avec une licence en droit. En 1988, il est entré dans le corps des instructeurs de l'artillerie. Après avoir été détaché au Field Artillery Officer Advanced Course à Fort Sill (Etats-Unis), M. Nef a été nommé commandant de la brigade blindée 4 le 1er janvier 2002, avec promotion au grade de brigadier. Dans l'armée XXI, il a assuré, à partir du 1er janvier 2004, le commandement de la brigade blindée 11. Depuis février 2007, il commande la formation d'application des blindés et de l'artillerie, à Thoun. En tant que chef de l'armée, Roland Nef sera responsable du développement et du commandement de celle-ci. Il dirige les Forces terrestres et les Forces aériennes, la formation supérieure des cadres, la Base logistique, la Base d'aide au commandement, l'Etat-major de planification et l'Etat-major de conduite de l'armée.

Information du Département fédéral de la défense de la protection de la population et des sports.

